



Entrepreneur en éléments métalliques - Artisan (H/F/X)

Artisanat - Patrimoine | Construction - Travaux

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

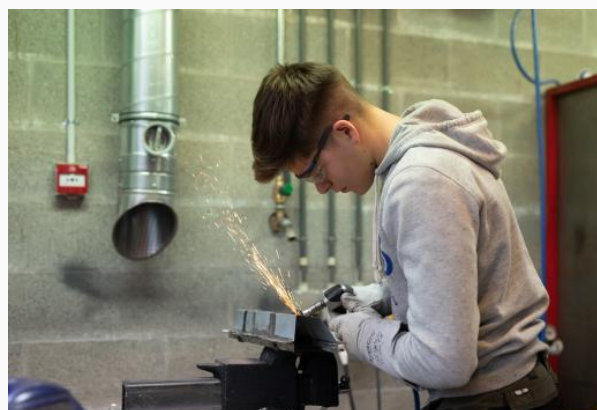
Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Vous préférez toucher du métal plutôt que du bois ? Vous avez toujours souhaité créer des pièces, des outils et ouvrages depuis quelques bouts de ferrailles et métaux ? Alors pourquoi ne pas devenir Entrepreneur en éléments métalliques grâce à cette formation nickel chrome !

Le Métallier et la Métallièrè travaillent essentiellement dans le domaine des fabrications métalliques. **Ils réalisent manuellement des montages et assemblages plus ou moins complexes de type charpente métallique, tôlerie...** notamment via des soudures à l'aide d'outils et de différentes machines conventionnelles et automatisées. Ils réalisent des exécutions dans le cadre de constructions nouvelles ou de réparations. Ils respectent les normes de qualité spécifiques à la construction soudée et comprennent les signes conventionnels de fabrication.

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d'Entrepreneur en éléments métalliques - artisan :

Analyser les données administratives et techniques d'un projet : vous rédigez un dossier relatif à un projet, conseillez le client sur le choix du traitement et les modes de fixation. Vous réalisez des gabarits pour la fabrication de pièces.

Réaliser le métré d'un projet et des tableaux de quantité : vous préparez et finalisez la réalisation d'un métré. Vous faites un inventaire des matériaux et consommables à utiliser selon un plan donné.

Rédiger une offre avec devis : vous préparez et finalisez la réalisation du devis d'un projet à réaliser. Vous établissez les prix de revient.

Organiser un atelier[?] : vous déterminez les besoins de l'atelier, implantez les machines et les différentes zones en veillant à l'ergonomie et à la sécurité de l'atelier sur base du VCA - sécurité, santé, environnement.

S'assurer de l'exécution technique sur chantier et en atelier[?] : vous préparez, conduisez et finalisez le travail sur chantier ou en atelier.

Gérer une entreprise[?] : vous assurez le volet social, administratif et financier. Vous évaluez les points forts et faibles d'une entreprise.

Alors si vous souhaitez que votre avenir professionnel n'ai pas de plomb dans l'aile, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) et obligatoirement pour les demandeurs d'emploi : ± 8h de cours généralement en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

Ce métier est un « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent profiter :

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=875>) en fin de formation,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Ferronnier soudeur métallier indépendant / Ferronnière soudeuse métallièrè indépendante

Employé / Employée dans une ferronnerie

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Contact client Travail à l'atelier et sur le terrain

Activité en extérieur Travail en autonomie et en équipe

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissance de base en gestion

Aptitudes

Le métallier soudeur possède de bonne capacité de lecture de schéma et de plan reprenant des instructions d'exécution en atelier ou sur chantier. Il prépare le travail d'assemblage par des opérations de découpe de profilés ou de tôles de caractéristiques et nuances différentes, par des opérations de façonnage (découpage, meulage, taraudage,...)

Il assemble par boulon, par rivet ou par soudage. Il utilise les procédés de découpage oxyacétylénique, de soudage à l'arc manuel par électrode enrobée, de soudage semi automatique. Il doit assurer la maintenance des ses outils et équipements. Le métallier doit pouvoir assurer des tâches essentiellement liées aux relations avec les clients, les fournisseurs et les sous-traitants. Il utilise l'outil informatique.

Autonome, il requiert les conseils et les décisions de son supérieur hiérarchique. Ses interventions réclament de la rigueur, de la minutie, du soin et de la propreté. Il possède une grande capacité organisationnelle et de communication.

Programme

1ère année : des dispenses peuvent être octroyées

- TC Gestion spécifique/4 Travaux en hauteur (4h)
- E36/4 Soudage d'assemblage met. par arc avec électrode enrobée (50h)
- E36/4 Organisation technique de l'atelier et du chantier (8h)
- E36/4 Soudage et coupage oxyacetylenique des profiles et toiles acier ord. (24h)
- E36/4 Soudage d'assemblage met. par procédé semi-automatique (44h)
- E36/4 Initiation à la fabrication prod. chaudronnerie (8h)
- E36/4 Initiation à la fabrication d'éléments de constitution métallique (30h)
- E36/4 Initiation à la réparation ouvrage en atelier/chantier (6h)
- E36/4 Façonnage des profiles de ferronnerie et de constitution métallique (50h)

2ème année :

- E36/5 Modules techniques spécifiques "métallier" (36h)
- E36/5 Réal. d'une offre avec devis (24h)
- E36/5 Réal. mètre d'un projet et des tableaux de quantité (16h)
- E36/5 Réal. de l'analyse données adm. et tech. d'un projet (48h)

3ème année :

- E36/6 Organisation d'un atelier (16h)
- E36/6 Gestion de l'exécution technique sur chantier et en atelier (32h)
- E36/6 Créer ou reprendre une entreprise (4h)
- E36/6 Assurer le volet social (12h)
- E36/6 Assurer le volet administratif (16h)
- E36/6 Assurer le volet financier (8h)
- E36/6 Évaluer son entreprise (4h)
- E36/6 Suivi projet d'entreprise (16h)
- E36/6 Modules techniques spécifiques "métallier" (36h)

Des incitatifs pour vous former à un métier du secteur de la Construction !

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME, le Gouvernement wallon, Embuild (<https://embuild.be/fr>) et Constructiv (<https://constructiv.be/fr-BE/>), mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la Construction.

Encadrement intensifié de la part des Référents IFAPME.

Certifications par module : après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir une certification attestant de la maîtrise des compétences acquises. Cette reconnaissance prend la forme d'un CeCAF ou d'un RAF.

Le Gouvernement wallon propose également des incitatifs pour booster les formations en alternance de l'IFAPME pour ces mêmes métiers :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) : [la liste des formations concernées](#) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations>)

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis B (voiture) ou le permis AM (cyclomoteur) : [la liste des formations concernées](#) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire>)

Retrouvez toutes les mesures et les informations sur [notre actualité consacrée au Plan de reconstruction](#) (<https://www.ifapme.be/reconstruction>).

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'[obligation scolaire](#) (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Dinant

Rue Fétis, 61 5500 Dinant

082 21 35 80

Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

centre.dinant@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.